

AUDIT

**UNION DES MUTUELLES DU PARTENARIAT POUR
LA MOBILISATION DE L'EPARGNE ET LE CREDIT
AU SENEGAL (UM-PAMECAS)**

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 décembre 2005

 **ERNST & YOUNG**

**UNION DES MUTUELLES DU PARTENARIAT
POUR LA MOBILISATION DE L'ÉPARGNE
ET LE CRÉDIT AU SÉNÉGAL
(UM-PAMECAS)**

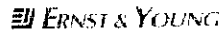
RAPPORT D'AUDIT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2005

Nous avons procédé à l'audit des états financiers (bilan consolidé, compte de résultat consolidé et notes annexes) de l'Union des Mutuelles du Partenariat pour la Mobilisation de l'Épargne et le Crédit au Sénégal (UM-PAMECAS) pour l'exercice de douze mois clos le 31 décembre 2005, annexés aux pages 4 à 28 ci-après. Ces états financiers ont été établis sous la responsabilité de la direction de l'Union. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

Notre audit a été effectué selon les normes d'audit généralement admises au Sénégal à l'exception de la limitation décrite au paragraphe ci-après. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Le rapprochement entre le solde des comptes de dépôts issu du module de gestion SAF 2000 et celui issu de la balance générale de l'Union au 31 décembre 2005, a mis en évidence un écart non expliqué de FCFA.347 millions. En l'absence d'analyse, nous n'avons pas été en mesure d'évaluer l'impact qu'une régularisation pourrait avoir sur les comptes consolidés au 31 décembre 2005.



A notre avis, à l'exception de l'incidence de l'écart inexpliqué évoqué ci-dessus, ces états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de l'Union des Mutuelles du Partenariat pour la Mobilisation de l'Épargne et le Crédit au Sénégal (UM-PAMECAS) au 31 décembre 2005, ainsi que de ses résultats pour la période de douze mois close à cette date, conformément aux règles et méthodes comptables décrites dans la note 2 du présent rapport.

RACINE
MEMBRE D'ERNST & YOUNG

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Makha SY', written over a horizontal line.

Makha SY
Associé

Le 19 juin 2006

SOMMAIRE

	Pages
RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS	1-2
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2005	4-28
BILAN CONSOLIDE ET COMPARE	4-5
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE ET COMPARE	6-7
ETATS ANNEXES	8-12
1. PRESENTATION DU PAMECAS	13-14
2. REGLES ET METHODES COMPTABLES	15-16
3. COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LES ETATS FINANCIERS	17-25
4. RATIOS PRUDENTIELS	26-28

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2005

BILAN-ACTIF CONSOLIDE ET COMPARE (EN FCFA)

	31/12/2005			31/12/2004	Variation %	Notes 3
	Montants bruts	Amortissements ou provisions	Montants nets	Montants nets		
Opérations avec les institutions financières et assimilées (1)	1 287 228 065	0	1 287 228 065	2 264 933 649	-43%	3.1
Encaisse et comptes ordinaires	257 423 135	0	257 423 135	551 887 535	37%	
Caisse	524 588 840		524 588 840	310 307 588	69%	
Banques, dépôts à vue	0		0	218 741 427	-100%	
Autres comptes de disponibilités	215 484 848		215 484 848	0	100%	
Chèques et effets à l'encaissement	17 349 447		17 349 447	22 838 520	-24%	
Créances rattachées	0		0	0		
Dépôts à terme	529 804 930	0	529 804 930	1 713 046 114	-69%	
Banque	518 010 958		518 010 958	1 704 010 958	-70%	
Créances rattachées	11 793 972		11 793 972	9 035 156	31%	
Prêts à moins d'un an	0	0	0	0		
Institutions autres			0	0		
Créances rattachées			0	0		
Prêts à terme	0	0	0	0		
Institutions autres			0	0		
Créances rattachées			0	0		
Opérations avec les membres (2)	15 588 489 735	472 931 423	15 115 518 313	11 319 643 681	34%	3.2
Crédits sains	14 716 762 229	0	14 716 762 229	11 073 363 217	33%	
Court terme	9 416 121 863		9 416 121 863	7 094 373 607	33%	
Moyen terme	4 207 377 690		4 207 377 690	3 036 330 101	39%	
Long terme	998 362 399		998 362 399	773 733 355	29%	
Créances rattachées	94 900 277		94 900 277	168 928 154	-44%	
Créances en souffrances	871 687 506	472 931 422	398 756 084	246 278 464	62%	
Opérations diverses (3)	1 051 415 694	39 037 813	1 012 377 881	646 813 898	57%	3.3
Stock	47 935 106	1 090 390	46 844 716	38 007 522	23%	
Titres à court terme			0	0		
Débiteurs divers	961 207 100	37 947 423	923 259 677	543 014 151	70%	
Avances au personnel	31 623 828		31 623 828	8 048 280	293%	
Autres débiteurs divers	891 635 849		891 635 849	524 481 139	70%	
Autres créances en souffrances	37 947 423	37 947 423	0	10 484 732	-100%	
Compte de régularisation	42 273 488	0	42 273 488	65 592 135	-36%	
Charges constatées d'avance	7 480 160		7 480 160	3 375 038	122%	
Produits à recevoir	12 599 655		12 599 655	62 217 097	-80%	
Charges à répartir	22 193 673		22 193 673	0	100%	
Immobilisations (4)	2 252 345 423	769 210 242	1 483 135 181	1 015 162 709	46%	3.4
Immobilisations financières	20 000 000	0	20 000 000	20 000 000	0%	
Titres de participation	0		0	20 000 000	-100%	
Autres titres immobilisés	20 000 000		20 000 000	0	100%	
Dépôts et cautionnements	25 791 797		25 791 797	20 157 457	28%	
Immobilisations incorporelles	41 564 180	0	41 564 180	41 032 070	1%	
Frais immobilisés			0	0		
Valeurs immobilisées			0	0		
Immobilisations corporelles	1 822 948 114	769 210 242	1 053 737 871	915 353 942	15%	
Terrains et aménagements de terrains	180 994 450		180 994 450	138 095 857	31%	
Constructions	222 711 494	60 229 248	162 482 246	260 287 864	-38%	
Autres immobilisations corporelles	1 419 242 170	708 980 994	710 261 176	516 970 221	37%	
Immobilisations en cours	342 041 332		342 041 332	18 619 240	1737%	
TOTAL ACTIF (5) = (1+2+3+4)	20 179 438 917	1 281 179 497	18 898 259 440	15 246 153 845	24%	

BILAN-PASSIF CONSOLIDE ET COMPARE (EN FCFA)

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2005	Exercice clos le 31/12/2004	Variation %	Notes
Opérations avec les institutions financières et assimilées (6)	163 336 634	168 020 207	-3%	3.5
Emprunts à moins d'un an	0	0		
Caisse centrale	0	0		
Banques ou autres				
Dettes rattachées				
Emprunts à terme	153 336 634	168 020 207	-9%	
Caisse centrale	153 336 634	168 020 207	-9%	
Banques ou autres				
Dettes rattachées				
Ressources affectées	10 000 000			
Opérations avec les membres (7)	12 927 944 123	10 271 808 220	26%	3.6
Dépôt des membres	12 927 944 123	10 271 808 220	26%	
Dépôts à vue	8 920 408 187	6 929 380 347	29%	
Dépôts à terme	716 341 682	617 302 961	16%	
Autres dépôts	3 271 554 067	2 713 006 582	21%	
Dettes rattachées	19 640 186	12 118 330	62%	
Opérations diverses (8)	786 825 599	478 852 785	64%	3.7
Créditeurs divers	697 130 081	365 552 785	91%	
Etat et organismes sociaux	43 002 513	54 193 668	-21%	
Autres créditeurs divers	654 127 568	311 359 117	110%	
Comptes de régularisation	89 695 518	113 300 009	-21%	
Produits constatés d'avance	-12 577 038	6 556 375	-292%	
Charges à payer	102 272 556	106 743 625	-4%	
Provisions, Fonds propres et assimilées (9)	5 020 153 083	4 327 672 635	16%	3.8
Provisions du passif	91 179 295	61 855 104	47%	
Subventions d'investissement	151 320 590	227 023 570	-33%	
Report à nouveau	210 547 152	178 044 771	18%	
Autres réserves	257 252 340	332 790 699	-23%	
Réserves facultatives	1 715 728 701	1 087 056 501	58%	
Réserve générale	501 137 194	372 186 118	35%	
Fonds de dotation	903 770 206	693 479 303	30%	
Capital social	799 861 642	636 403 700	26%	
Excédent ou déficit	389 355 963	738 832 869	-47%	
Poste de liaison				
TOTAL PASSIF (10) = (6+7+8+9)	18 898 259 440	15 246 353 847	24%	

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE ET COMPARE (EN FCFA)

CHARGES	Exercice clos le 31/12/2005	Exercice clos le 31/12/2004	Variation %
Charges financières (1)	20 024 119	20 040 765	0%
Intérêts			
Intérêts sur dépôts à vue	6 860 320	4 623 345	
Intérêts sur dépôts à terme	11 305 588	6 568 804	72%
Intérêts sur emprunts à moins d'un an	759 316	3 600 694	
Intérêts sur emprunts à terme	0	4 118 164	-100%
Autres charges financières	1 098 895	1 129 758	-3%
Achats et services extérieurs (2)	374 849 783	246 659 825	52%
Achats de papeterie et articles de bureau	129 812 676	79 572 253	63%
Variation de stocks	0	-2 020 594	
Eau, électricité	45 769 562	26 294 503	74%
Location	86 250 100	64 821 361	33%
Entretien et réparation	80 628 171	54 334 892	48%
Prime d'assurance	32 389 274	23 657 410	37%
Autres services extérieurs (3)	557 868 507	263 360 009	112%
Publicité et relations publiques	228 732 757	51 313 304	346%
Transport et déplacement du personnel	82 128 808	65 264 267	26%
Frais postaux et de télécommunications	88 743 036	48 201 195	84%
Services bancaires	4 504 523	5 403 013	-17%
Frais de formation et d'éducation	35 845 341	24 938 623	44%
Autres	117 914 042	68 239 607	73%
Impôts et taxes (4)	26 181 484	34 434 119	-23%
Charges de personnel (5)	1 028 015 476	692 333 301	48%
Frais de personnel	929 004 357	621 597 310	49%
Charges sociales	99 011 119	70 735 991	40%
Autres charges (6)	363 602 124	242 877 928	50%
Remboursement de frais aux dirigeants	44 379 493	49 558 482	-10%
Charges diverses	50 843 210	47 830 104	6%
Pertes sur créances irrécouvrables	268 379 421	145 489 342	84%
Dotations aux amortissements et provisions (7)	868 006 625	490 706 502	77%
Dotations aux amortissements	315 810 233	249 030 583	27%
Dotations aux provisions	464 991 845	201 768 047	130%
Autres dotations de retraite	9 293 957	0	
Autres dotations aux provisions	77 910 590	39 907 872	95%
Charges exceptionnelles (8)	40 845 303	19 144 207	113%
Valeur comptable des actifs cédés		0	
Autres charges exceptionnelles	40 845 303	19 144 207	113%
Total des charges (9) = (1+2+3+4+5+6+7+8)	3 279 393 422	2 009 256 656	63%
Excédent/Déficit avant subvention (10)	236 535 405	564 962 770	-58%
Excédent/Déficit après subvention (11)	389 355 963	738 832 869	-47%
TOTAL GENERAL (9+11)	3 668 749 385	2 748 089 525	34%

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE ET COMPARE (EN FCFA)

PRODUITS	Exercice clos le	Exercice clos le	Variation %
	31/12/2005	31/12/2004	
Produits financiers (11)	2 469 140 929	1 793 267 339	38%
Intérêts	2 469 140 929	1 793 267 339	38%
Intérêts sur crédit à court terme	1 467 677 347	1 137 637 854	29%
Intérêts sur crédit à moyen et long terme	747 988 530	465 833 812	61%
Intérêts sur dépôts à vue	0	813 896	
Intérêts sur dépôts à terme	94 961 910	118 879 229	-20%
Pénalités de retard	91 011 167	64 750 520	41%
Commissions	67 501 975	5 352 028	1161%
Autres produits (12)	638 303 708	545 352 635	17%
Produits immobilisés	0	115 655	
Produits divers	636 583 707	531 073 085	20%
Produits divers, droit d'adhésion	47 392 600	34 951 200	36%
Produits divers, analyse de dossier	70 785 305	70 818 131	0%
Produits divers, frais de gestion du crédit	195 678 317	153 709 352	27%
Produits divers, frais de tenue de compte	220 486 912	129 780 778	70%
Produits divers, duplicata carnet	3 768 841	2 674 700	41%
Produits divers, autres	98 471 733	139 138 924	-29%
Subvention d'exploitation	1 720 001	14 163 895	-88%
Subvention DID		0	
Autres subventions	1 720 001	14 163 895	
Reprises sur amortissements et provisions (13)	223 236 426	124 007 061	
Reprise sur amortissement	976 484	11 658 124	-92%
Reprise sur provisions	222 259 942	112 348 937	98%
Produits exceptionnels (14)	338 068 322	285 462 490	18%
Produits de cession des éléments d'actif	1 730 000	1 608 551	8%
Quote part des subventions	151 100 557	159 706 204	-5%
Autres produits exceptionnels	185 237 765	124 147 735	49%
Produits sur fonds de cautionnement	0	0	#DIV/0!
Total des produits (15) = (11-12-13-14)	3 668 749 385	2 748 089 525	34%
TOTAL GENERAL	3 668 749 385	2 748 089 525	34%

TABEAU 1 : ETAT DES CREDITS EN SOUFFRANCE DES CAISSES DU RESEAU PAMECAS

Caisses	Crédits en en souffrance	Dépôt de garantie	Solde restant dû	Provisions	Montant net
MFCO	31 255 326	838 808	30 416 518	15 138 202	16 117 124
MECMO	40 020 422	2 127 644	37 892 778	19 030 512	20 989 910
MECZY	30 481 894	1 862 980	28 618 914	19 097 379	11 384 515
NGOR	19 685 190	2 178 720	17 506 470	7 954 606	11 730 584
BEN TALLY	59 391 823	69 420	59 039 570	32 424 567	26 967 256
MECPA	34 459 013	0	34 459 013	17 712 339	16 746 675
CDGY	27 122 588	866 225	26 256 363	13 160 041	13 962 548
MECSOM	17 025 572	441 817	16 583 755	8 498 336	8 527 236
MECPAG	32 865 422	1 113 810	31 751 612	17 372 138	15 493 285
MECZOG1	9 302 969	0	9 302 969	5 323 692	3 979 277
MECZON	8 170 561	138 010	138 010	5 036 742	3 133 819
MECKAW	26 164 289	2 077 792	24 086 497	10 565 387	15 598 902
MECREL	1 842 678	0	1 842 678	1 351 580	491 099
MECNI	30 644 235	839 332	29 804 903	14 153 850	16 490 385
MECGR	8 950 235	1 325 190	7 625 045	3 426 280	5 523 955
MECZONY	32 026 265	2 315 195	29 711 070	19 043 088	12 983 177
MECZOMA	5 007 546	491 618	4 515 928	2 199 419	2 808 127
MECIB	19 089 108	0	19 089 108	11 690 419	7 398 689
MEC/TG	1 573 280	0	1 573 280	904 264	669 016
MEC/MBAO	14 324 630	0	14 324 630	6 794 710	7 529 920
MECDIAM	28 876 822	1 904 375	26 972 447	16 122 221	12 754 601
MEC/MAC	13 693 475	0	13 693 475	9 327 592	4 365 883
MECZOR	32 138 808	5 059 054	27 079 754	13 028 270	19 110 537
MECREST	9 471 810	0	9 471 810	5 962 222	3 509 588
BARGNY	41 113 850	1 544 786	39 569 064	22 501 828	18 612 022
MECYD	20 799 425	766 690	18 998 370	9 075 832	11 723 593
MECMBOUR	14 055 516	0	14 055 516	9 284 434	4 771 083
MECTHIES	13 316 147	0	13 316 147	8 470 081	4 846 066
MECTIVAOUANE	7 857 141	805 795	7 051 346	4 406 327	3 450 814
CEC/PLATEAU	11 711 931	0	11 711 931	7 314 916	4 397 015
UM-PAMECAS	229 249 533	4 857 143	229 249 533	136 564 099	92 685 434
TOTAL	871 687 505	31 624 404	835 708 505	472 935 371	398 752 133

TABLEAU 2 : INFORMATIONS ANNEXES

Libellés	Montant/effectif
Encours des engagements par signature à court terme	0
Encours des engagements par signature à moyen et long terme	0
Montant total consacré par l'institution aux opérations autres que les activités d'épargne et de crédit	0
Nombre total des membres ou bénéficiaires de l'institution	85 907
Nombre total des membres ou bénéficiaires de sexe masculin de l'institution	35 386
Nombre total des membres ou bénéficiaires de sexe féminin de l'institution	50 521
Population cible (ou son estimation)	500 000
Dépôts à plus d'un an de la Caisse auprès des institutions financières	518 010 958
Dépôts à terme à plus d'un an des membres ou bénéficiaires auprès de la Caisse	ND
Autres dépôts à plus d'un an des membres ou bénéficiaires auprès de la Caisse	ND
Recouvrements sur prêts intervenus au cours de l'exercice	62,00%
Recouvrements sur prêts attendus au cours de l'exercice	50,00%

TABLEAU 3 : LISTE DES 10 DEBITEURS LES PLUS IMPORTANTS DU RESEAU PAMECAS

Mutelle	Noms et prénoms	Encours des prêts
MECMO	AMADOU LY	34 587 688
MECBT	SOUKEYE DIKHANE	28 750 000
MECREL	OMAR SYLLA	20 000 000
MECREL	SEYNABOU CAMARA	20 000 000
MECNI	FATIMATA NIANG	20 000 000
MECMO	RANE WADE	20 000 000
MECBT	AMADOU YORO DIA	20 000 000
MECZY	BOCAR NIANG	20 000 000
CDGY	HALIMATOU WATH	19 000 000
MECPA	AISSATOU DOUCOURE	18 888 889
	TOTAL	221 226 577

**TABLEAU 4 : DETERMINATION DE L'ENCOURS GLOBAL DES PRÊTS AUX DIRIGEANTS
DU RESEAU PAMECAS**

Cumul des prêts des dirigeants de caisse du réseau	Encours des prêts
MFCO	8 072 544
BEN TALLY	6 387 698
MECMO	8 987 620
MECZY	7 485 575
MEC/CDGY	4 125 000
MECPA	4 022 501
MEC/NGOR	5 329 105
MECSOM	6 502 685
MECNI	2 379 995
MECGR	7 400 000
MECIB	16 052 996
MECZONY	4 577 499
MECZON	10 246 659
MECZOMA	4 790 166
MEC/MAC	7 297 150
MEC/TG	3 358 295
MECDIAM	10 541 165
MEC/MBAO	4 822 885
MECZOR	9 381 863
CEC/PLATEAU	12 921 494
CEC/BARGNY	7 848 960
MECYD	724 110
MECZOG	10 541 165
MECREST	6 086 641
MECZON	6 086 641
MECKAW	3 496 141
MECTHIES	-
MECREL	10 608 312
MECMBOUR	4 354 166
MECPAG	8 970 999
TOTAL	203 400 030

TABLEAU 5 : RESSOURCES AFFECTEES

	Court terme	Moyen terme	Long terme	Total
Ressources affectées		10 000 000		10 000 000

1. PRESENTATION DU PAMECAS

1.1 GENERALITES ET HISTORIQUE

Suite à la convention signée entre les Gouvernements du Canada et du Sénégal en novembre 1994, le programme d'Appui aux Mutuelles d'Epargne et de Crédit au Sénégal (PAMECAS) a démarré ses activités en début 1995.

Ce projet financé par l'ACDI, est exécuté par Développement International Desjardins (DID). Il vise pour l'essentiel la création et la consolidation d'institutions financières privées gérées par leurs propriétaires-usagers en permettant une mobilisation des ressources (épargne) et leur utilisation rationnelle et rentable (crédit) d'une part, et une satisfaction des besoins financiers des membres économiquement défavorisés et n'ayant pas accès aux services financiers classiques des banques.

Le projet PAMECAS est régi par la convention signée en fin 1994 entre les gouvernements du Canada et du Sénégal. Le réseau PAMECAS composé de 30 institutions financières décentralisées, est réglementé par la loi 95-03 du 5 janvier 1995 portant réglementation des institutions mutualistes ou caisses d'épargne et de crédit des pays de l'UEMOA. Ensuite, le décret d'application n° 97-1106 du 11 novembre 1997 vient expliquer certaines dispositions de la loi. Par ailleurs, il faut souligner que le réseau est placé sous la tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances du Sénégal avec un département dénommé AT/CPEC qui s'occupe de la supervision et veille au respect du cadre juridique et réglementaire.

Toutefois, la personnalité juridique du réseau PAMECAS ne sera reconnue qu'en septembre 1998, date qui marque l'entrée en vigueur de l'Union des Mutuelles du PAMECAS. De ce fait, on est passé du mode projet en mode union pour devenir une structure de deuxième niveau dont une intervention ponctuelle à une institution pérenne.

1.2 ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

Les règles d'organisation et de fonctionnement du réseau doivent respecter toutes les dispositions de la loi du décret d'application.

Le réseau est organisé en une Union régionale qui regroupe 30 mutuelles d'épargne et de crédit qui offrent les mêmes produits et services, adoptent les mêmes politiques (politique de crédit, gestion des ressources humaines, fonds de sécurité, fonds de développement, fonds mutual décès) et partagent la même zone géographique essentiellement concentrée au

niveau des régions de Dakar et Thiès. Chaque mutuelle est gérée, à l'image de l'Union, par trois organes : un conseil d'administration, un comité de crédit et un conseil de surveillance.

Toutes ces mutuelles bénéficient des services de l'Union organisés en une direction générale chargée de la définition et de la mise en œuvre des politiques financières, administratives, d'animation, de la conception des stratégies de développement, de la gestion du système d'information, du suivi des activités, du développement des nouveaux produits et services et de la représentation.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 BASE D'ETABLISSEMENT DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers sont établis sur la base des principes comptables généralement admis et retenus dans le plan comptable des systèmes financiers décentralisés entré en vigueur le 10 mars 1998.

Les états financiers sont présentés selon les prescriptions de l'instruction n° 1 de la BCEAO du 10 mars 1998 relative à l'obligation pour les systèmes financiers décentralisés (SFD) de produire des états financiers.

Les principales règles et méthodes comptables utilisées sont décrites ci-après.

2.2 IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire et la durée de vie estimée des immobilisations. Les taux annuels pratiqués sont les suivants :

Améliorations locatives	20 %
Ameublements et équipements :	
• Ventilateurs et téléviseurs	33,33 %
• Groupe électrogène, bibliothèque et étagère	20 %
• Matériel de cuisine et climatiseurs	25 %
• Coffre	10 %
Matériel informatique	33,33 %
Matériel roulant :	
• Moto	33,33 %
• Véhicule automobile	20 %

2.3 CREANCES ET DETTES RATTACHEES

Les opérations relatives aux membres obéissent à la réglementation de la BCEAO. Il s'agit des opérations de crédits et dépôts des membres, ainsi que les comptes rattachés, à savoir les créances et les dettes, c'est-à-dire les intérêts dus par le membres mais non échus à la fin de l'année et les intérêts sur les dépôts.

2.4 CREDITS EN SOUFFRANCE

Les crédits consentis aux membres dont une échéance est impayée depuis plus de trois mois sont déclassés en crédits en souffrance. Les intérêts vont cesser d'être comptabilisés, mais seront gérés en extra-comptable.

Les taux de provisionnement ci-après sont appliqués :

- 40 % sur le solde restant dû sur les retards de 3 à 6 mois,
- 80 % sur le solde restant dû sur les retards de 6 à 12 mois,
- la créance serait considérée comme irrécouvrable sur retards de plus de 12 mois.

2.5 SUBVENTIONS

Les subventions finançant les charges de fonctionnement (subventions d'exploitation) sont enregistrées en produits dans le compte de résultat.

Les subventions finançant l'acquisition d'une immobilisation (subventions d'investissement) apparaissent directement en augmentation des fonds propres et des postes d'actifs correspondants. Elles sont amorties au même rythme que les immobilisations qu'elles ont servi à financer.

2.6 PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Le réseau utilise la procédure des comptes combinés telle que le stipule l'article 106 du SYSCOA.

La méthode de consolidation par la formule des comptes combinés consiste à agréger tous les comptes des membres, puis à éliminer les opérations réciproques, à savoir :

- les titres de participation détenus par les caisses sur l'Union,
- les créances et dettes réciproques,
- les produits et les charges réciproques.

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LES ETATS FINANCIERS

	31/12/2005	31/12/2004
3.1 OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES ET ASSIMILEES	1.287.228.065	2.264.933.649

Les opérations avec les institutions financières et assimilées s'analysent comme suit (en FCFA) :

	31/12/2005	31/12/2004
Caisse	524.588.840	310.307.588
Banque, dépôts à vue	215.484.848	218.741.427
Chèques et effets à l'encaissement	17.349.447	22.838.520
Banque, dépôts à terme	518.010.958	1.704.010.958
Créances rattachées	11.793.972	9.035.156
Total	1.287.228.065	2.264.933.649

Les créances rattachées enregistrent les intérêts à recevoir sur les dépôts à terme auprès des banques (Citibank, Ecobank, BIS, BST et CBAO).

Les dépôts à terme en banque sont des dépôts rémunérés dont le taux annuel varie entre 3,75 % et 4 %.

	31/12/2005	31/12/2004
3.2 OPERATIONS AVEC LES MEMBRES	15.115.518.313	11.319.643.681

Les opérations avec les membres se décomposent comme suit (en FCFA) :

	31/12/2005	31/12/2004
Crédit sains à court terme	9.416.121.863	7.094.373.607
Crédits sains à moyen terme	4.207.377.690	3.036.330.101
Crédits sains à long terme	998.362.399	773.733.355
Créances rattachées	94.900.277	168.928.154
Crédits en souffrance	871.687.506	440.397.470
Montant brut	15.588.449.735	11.513.762.687
Provisions pour crédits en souffrance	(472.931.422)	(194.119.006)
Montant net	15.115.518.313	11.319.643.681

Ce compte enregistre les crédits consentis aux membres des mutuelles de base, rémunérés aux taux de 14 % et 12 % linéaires suite à l'ayèment du Centre Financier aux Entreprises (CFE) et qui sont classés selon leur durée initiale de remboursement en court, moyen et long terme.

Les créances rattachées sont des comptes de régularisation actif qui retracent le montant des intérêts dus par les membres sur leurs engagements sains, mais non échus à la fin de l'exercice.

Les crédits en souffrance correspondent au montant total des crédits accordés aux membres (court, moyen et long terme) dont une échéance au moins est impayée depuis plus de trois mois.

Ces crédits en souffrance ont été provisionnés conformément aux dispositions de l'instruction n° 4 relative au déclassement et au provisionnement des créances en souffrance.

	31/12/2005	31/12/2004
3.3 OPERATIONS DIVERSES	1.012.377.881	646.613.818

Les opérations diverses se décomposent comme suit (en FCFA) :

	31/12/2005	31/12/2004
Stocks	47.935.106	38.007.522
Avances au personnel	31.623.828	8.048.280
Autres débiteurs divers	891.635.849	524.481.139
Autres créances en souffrance	37.947.423	37.151.614
Charges constatées d'avance	7.480.160	3.375.038
Produits à recevoir	12.599.655	62.217.097
Charges à répartir	22.193.673	17.596.685
Montant brut	1.051.415.694	569.681.033
Provisions pour dépréciation des stocks	(1.090.390)	-
Provisions pour autres créances en souffrance	(37.947.423)	(26.666.882)
Montant net	1.012.377.881	543.014.151

Le compte « Avances au personnel » enregistre les avances de tabaski consenties aux employés du réseau.

Les débiteurs divers enregistrent les avances temporaires accordées par l'Union aux caisses de base en règlement des organismes sociaux (Etat, VRS, IPRES, CSS).

Les charges constatées d'avance enregistrent les loyers payés d'avance, les primes d'assurance multirisque des caisses de base et de l'Union, l'entretien du parc informatique et de la rémunération des agents de crédit de l'Union affectées aux caisses de base.

	31/12/2005	31/12/2004
3.4 IMMOBILISATIONS	1.483.135.181	1.015.162.709

Les comptes d'immobilisations s'analysent comme suit (en FCFA) :

	31/12/2005	31/12/2004
Immobilisations financières	20.000.000	20.000.000
Dépôts et cautionnements	25.791.797	20.157.457
Immobilisations incorporelles	41.564.180	41.032.070
Immobilisations corporelles brutes	1.822.948.114	1.393.301.472
Amortissement immobilisations corporelles	(769.210.242)	(477.947.530)
Immobilisations en cours	342.041.332	18.619.240
Total	<u>1.483.135.181</u>	<u>1.015.162.709</u>

Les immobilisations financières sont constituées des actions payées par l'Union pour son participation au Centre d'Innovation Financière (CIF).

Les dépôts et cautionnements sont essentiellement constitués de la caution versée au titre du loyer de l'immeuble qui abrite les bureaux de l'Union et des mutuelles de base, ainsi que les cautions relatives à l'eau, l'électricité et le téléphone.

Les immobilisations incorporelles sont constituées des logiciels informatiques et s'amortissent directement sur cinq ans.

Les immobilisations corporelles sont composées du matériel roulant, des aménagements et installations, des constructions ainsi que des immobilisations en cours qui enregistrent les acquisitions de terrains effectuées par des mutuelles durant l'exercice.

31/12/2005 31/12/2004

3.5 OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES ET ASSIMILEES	163.336.634	168.020.207
---	-------------	-------------

Ces opérations enregistrent exclusivement les emprunts accordés par les bailleurs à l'Union sous forme de lignes de crédit.

Au 31 décembre 2005, le solde est constitué de quatre lignes de crédit dont les caractéristiques sont les suivantes :

- **Ligne de crédit Plan international** pour une valeur de FCFA.62.695.000 au taux nul, remboursable à l'échéance pour une durée de trois ans. Elle est destinée à assurer un accès durable à un programme d'épargne et de micro-crédit des femmes dont les enfants sont parrainés par Plan International dans la zone peri-urbaine de Dakar. Au 31 décembre 2005, le reliquat non encore remboursé s'élève à FCFA.482.225.
- **Ligne de crédit de DID-CIF** pour une valeur de FCFA.24.999.997 au taux nul, remboursable à l'échéance pour une durée de 12 mois, destinée à faciliter l'accès au crédit flash en expérimentation à la MEC/MAC.
- **Ligne de crédit du fonds pour le Projet de Lutte Contre la Pauvreté (PLCP)** pour une valeur de FCFA.109.650.000 au taux nul, remboursable pour une durée de 24 mois. Cette ligne de crédit est destinée à faciliter l'accès au crédit aux populations déshéritées à des conditions souples. Trois catégories sont ciblées :
 - catégorie 1 : groupes cibles vulnérables pauvres, taux d'intérêt 12 % avec 2 % de bonification ;
 - catégorie 2 : groupes ou associations de jeunes ou de femmes en situation particulièrement difficile, taux d'intérêt 13 % avec 2 % de bonification ;
 - catégorie 3 : micro et petites entreprises en difficultés de développement ou en extension, taux d'intérêt 14 % avec 2 % de bonification.

L'encours non encore remboursé par l'Union s'élève à FCFA.8.175.682.

- **Ligne de crédit de ADA (Appui du Développement Autonome)** pour une valeur de FCFA.19.678.710. Cette ligne de crédit est destinée à l'insertion des jeunes artisans.
- **Ligne de PROGEDE (Programme de Gestion Durable et Participative des Energies Traditionnelle et de Substitution)** pour une valeur de FCFA.100.000.000, au taux nul pour une durée de 24 mois renouvelable. Ce programme vise à contribuer à l'approvisionnement durable des ménages en combustibles domestiques en leur offrant des choix élargis de confort tout en préservant l'environnement.
- **Ressources affectées de Antenne Sida Service du Sine** pour une valeur de FCFA.10.000.000, au taux nul pour une durée de 24 mois renouvelable. Ce programme a pour mission de relever le niveau de vie des populations et d'aider à gérer leurs mouvements par l'octroi de crédits susceptibles de générer des revenus en vue de décourager les candidats au départ et d'encourager les candidats au retour d'exode entres autres.

	31/12/2005	31/12/2004
3.6 OPERATIONS AVEC LES MEMBRES	12.297.944.123	10.271.808.220

Ce poste enregistre l'épargne des membres au niveau des mutuelles de base, ainsi que les dettes rattachées. Elles s'analysent comme suit (en FCFA) :

	31/12/2005	31/12/2004
Dépôts à vue	8.920.408.187	6.929.380.347
Dépôts à terme	716.341.682	617.302.961
Autres dépôts	3.271.554.067	2.713.006.582
Dettes rattachées	19.640.186	12.118.330
Total	12.927.944.123	10.271.808.220

Les dépôts à vue ne sont pas rémunérés.

Les dépôts à terme sont rémunérés sur la base du solde moyen mensuel et le compte est bloqué jusqu'au terme du contrat avec un taux de rémunération de 2 %.

Les autres dépôts sont constitués de l'épargne nantie gelée durant tout le crédit et des épargnes obligatoires exigées au moment des remboursements de crédit.

Les dettes rattachées constituent des charges d'intérêts courus et non échus à la clôture sur les dépôts à terme des membres des mutuelles de base.

	31/12/2005	31/12/2004
3.7 OPERATIONS DIVERSES	786.825.299	478.852.785

Les opérations diverses se détaillent comme suit (en FCFA) :

	31/12/2005	31/12/2004
Etat et organismes sociaux	43.002.513	54.193.668
Autres créiteurs divers	654.127.568	311.359.117
Produits constatés d'avance	(12.577.038)	6.556.375
Charges à payer	102.272.556	106.743.625
Total	<u><u>786.825.599</u></u>	<u><u>478.852.785</u></u>

Le poste « Etat et organismes sociaux » enregistre les cotisations dues aux tiers (Etat, IPRES, CSS). Il s'agit des cotisations du mois de décembre 2005 non encore reversées à la clôture de l'exercice.

Les autres créiteurs divers sont constitués des comptes d'attente créiteurs des mutuelles de base et de l'Union.

Les charges à payer enregistrent l'ensemble des dépenses provisionnées (assurance santé, provision des salaires, de l'eau et l'électricité et des frais de télécommunications) à la clôture.

	31/12/2005	31/12/2004
3.8 PROVISIONS, FONDS PROPRES ET ASSIMILES	5.020.153.083	4.327.672.635

Les provisions, fonds propres et assimilés se décomposent comme suit (en FCFA) :

	31/12/2005	31/12/2004
Provisions retraite	91.179.295	61.855.104
Subventions d'investissement	151.320.590	227.023.570
Report à nouveau	210.547.152	178.044.771
Autres réserves	257.252.340	332.790.699
Réserves facultatives	1.715.728.701	1.087.056.501
Réserve générale	501.137.194	271.799.603
Fonds de dotation	903.770.206	693.479.303
Capital social	799.861.642	636.403.700
Excédent	389.355.963	738.832.869
Total	5.020.153.083	4.327.672.635

Les provisions pour retraite sont constituées de l'amortissement de l'âge de retraite du personnel du Réseau PAMICAS.

Les autres provisions du passif sont constituées du Fonds de garantie AFSSEF que le Réseau a décidé de prélever sur les fonds de cautionnement et les bénéfices générés par le produit AFSSEF.

Les subventions d'investissement sont constituées des immobilisations payées par le projet et Dyna Entreprises et sont comptabilisées à leur valeur nette (valeur brute déduite de la quote-part de subvention virée au compte de résultat). Les subventions sont amorties au même rythme que les immobilisations qu'elles ont servi à financer.

Le report à nouveau est constitué des résultats positifs antérieurs cumulés.

Les autres réserves, les réserves facultatives et la réserve générale sont constituées des prélèvements opérés sur les résultats antérieurs cumulés des mutuelles de base.

Les fonds de dotation sont constitués du fonds émergence, du fonds mutuel prévoyance décès, du fonds social, du fonds de cautionnement, du fonds de sécurité et de développement, ainsi que du fonds d'informatisation.

Le capital social est constitué des parts sociales libérées par les membres des mutuelles de base.

L'excédent est le résultat bénéficiaire dégagé par le réseau (Union et mutuelle). Il s'agit de la différence entre les produits et les charges.

4. RATIOS PRUDENTIELS

Dans le cadre du renforcement de la surveillance des systèmes financiers décentralisés (SFD), l'instruction n° 6 de la BCEAO du 10 mars 1998 a mis en place un certain nombre de ratios que les SFD doivent respecter.

Ces ratios, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'UM-PAMECAS au 31 décembre 2005 se présentent comme suit :

	UM-PAMECAS	Norme
Limitation des opérations autres que les activités d'épargne et de crédit	4,76 %	Maximum : 5 %
Réserve générale	18,09 %	Minimum : 15 %
Limitation des risques portés par une institution	0,88	Maximum : 2
Couverture des emplois moyens et longs par des ressources stables	0,98	Maximum : 1
Limitation des prêts aux dirigeants	2,28 %	Maximum : 20 %
Limitation des risques pris sur un seul membre	0,15 %	Maximum : 10 %
Norme de liquidité	102,91 %	Minimum : 0 %

Les agrégats entrant dans le calcul de ces ratios sont définis par l'instruction n° 6 de la BCEAO. Ils se résument ainsi :

- **Le ratio de limitation des opérations autres que les activités d'épargne et de crédit** est obtenu à partir des sommes consacrées par la mutuelle aux opérations autres que les activités d'épargne et de crédit et du total des risques (crédits sains, crédits en souffrance, avances au personnel et engagements par signature à court, moyen et long terme).

- **La réserve générale**

La réserve générale est alimentée par un prélèvement annuel de 15 % sur les excédents nets avant ristourne de chaque exercice, après imputation éventuelle de tout report à nouveau déficitaire.

- **Limitation des risques portés par une institution**

Les risques portés par une mutuelle, ne peuvent excéder le double des dépôts de l'ensemble de ses membres.

La notion de « risque » recouvre l'ensemble des crédits accordés par la caisse à ses membres (sains et en souffrance), les avances au personnel et les engagements à court, moyen et long terme.

- **Ratio de couverture des emplois moyens et longs par des ressources stables**

Les mutuelles sont tenues de couvrir, à tout moment, leurs emplois à moyen et long terme par des ressources stables.

Ce ratio est obtenu par le rapport entre :

- au numérateur : les dépôts à plus d'un an de la mutuelle auprès des institutions financières, les prêts à plus d'un an, les crédits sains à moyen et long terme, les crédits en souffrance, les autres créances en souffrance, le total des immobilisations financières, corporelles, incorporelles et en cours ;
- au dénominateur : les emprunts à terme de la mutuelle auprès des institutions, les dépôts à terme et autres dépôts à plus d'un an des membres auprès de la mutuelle, les provisions du passif, les subventions d'équipement, le report à nouveau, les réserves, le fonds de dotation, le capital social, l'excédent ou le déficit de l'exercice.

- **Limitation des prêts aux dirigeants**

L'encours total des prêts aux dirigeants ne peut excéder 20 % des dépôts de la mutuelle.

- **Limitation des risques pris sur un seul membre**

Une mutuelle ne peut prendre, sur un seul membre, des risques pour un montant excédant 10 % de ses dépôts.

- **Norme de liquidité**

L'ensemble des valeurs disponibles, réalisables et mobilisables à court terme d'une mutuelle doit représenter en permanence au moins 80 % de l'ensemble de son passif exigible et de l'encours de ses engagements par signature.

Ce ratio est obtenu par le rapport entre :

- au numérateur : les encaisses et comptes ordinaires, les crédits à court terme, les créances rattachées, les stocks, les titres à court terme, les avances au personnel, les autres débiteurs divers, les comptes de régularisation actif ;
- au dénominateur : les emprunts à moins d'un an, les dépôts des membres, les créditeurs divers, les comptes de régularisations passif déduits des dépôts et autres dépôts à plus d'un an des membres auprès de la mutuelle.